

# STAGE MILITER DANS LE 93

**(Inscription avant le 16 octobre)**

Pour nous contacter :

SUD Éducation 93,

B.T. de St-Denis, 9/11 rue Génin, 93200 St-Denis

01.55.84.41.26 ou 06.88.66.47.23

[www.sudeducation93.org](http://www.sudeducation93.org) / [contact@sudeducation93.org](mailto:contact@sudeducation93.org)

## Programme du stage :

Accueil dès 8h45 avec café et viennoiseries

### **Matinée (9h – 12h) : Plénière**

- L'Éducation Nationale dans notre département
- Histoire de notre syndicalisme
- Fonctionnement et revendications de SUD Éducation 93
- La fédération SUD Éducation et Solidaires

### **Après-midi (14h – 17) : Ateliers**

*En fonction du nombre de stagiaires, il sera possible de faire des ateliers catégoriels (1<sup>er</sup> degré, 2<sup>nd</sup> degré et agent-es)*

- 1<sup>er</sup> atelier : les droits syndicaux élémentaires :
  - affichage et diffusion de matériel syndical
  - déposer et animer une heure d'information syndicale
  - l'accompagnement syndical
  - la grève
  - les Autorisations Spéciales d'Absences (ASA)
  - la formation syndicale
  - faire une tournée

• 2<sup>ème</sup> atelier : les outils pratiques du syndicaliste : rechercher des informations pour répondre aux questions des collègues, rédiger un tract/un communiqué, décrypter les documents de l'administration...

*(amener un ordinateur si possible)*

**JEUDI 16 NOVEMBRE**

**ENTRE 9H ET 17H**

**BOURSE DU TRAVAIL**

**DE SAINT-DENIS**

**(9-11 RUE GÉNIN, MÉTRO/TRAM PORTE DE PARIS)**

Pour participer à ce stage, il faut en faire la demande avant le lundi 16 octobre auprès de votre hiérarchie et nous signaler ensuite votre présence.

Modèle de demande à compléter et à transmettre :

*Fait à ..... le.....*

*(pour le premier degré) - M. le DASEN s/c de l' IEN*

*(pour le seconde degré) - Mme la Rectrice s/c du chef*

*d'établissement*

*(pour les agent-e-s) - M. le Président du Conseil Général/Régional*

*s/c du chef d'établissement*

Mme/M. .... (Prénom, NOM, fonction, affectation) demande à bénéficier d'un congé pour formation syndicale d'un jour, en application de la loi n° 82-997 du 23 novembre 1982 et du décret n° 84- 474 du 15 juin 1984, en vue de participer à la session de formation qui se déroulera le vendredi 13 octobre 2017 à Saint-Denis, sous l'égide du CEFI Solidaires, 144, Bd de la Villette, 75019 Paris.